

Montréal, le 22 décembre 2025

M. Éric Girard
Ministre des finances
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec)
G1R 5L3
Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca
consultations@finances.gouv.qc.ca

Objet : Commentaires de CENG – Consultation pré-budgétaire 2026 du gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Le Centre d'excellence en réseaux de nouvelle génération (CENG) remercie le gouvernement du Québec de lui offrir l'occasion de soumettre ses observations dans le cadre de la consultation pré-budgétaire 2026. En tant qu'organisation pancanadienne à but non lucratif, soutenue par le gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation (SIF), CENG joue un rôle clé dans l'accélération de l'innovation et de l'adoption de technologies numériques critiques au Canada.

Depuis sa création, CENG a soutenu plus de 230 projets d'innovation à travers le pays, contribuant à générer plus de 1,1 milliard de dollars pour le PIB canadien et à soutenir près de 12 000 emplois. Son modèle repose sur un partenariat actif avec les gouvernements, les centres de recherche et les entreprises innovantes afin de renforcer la compétitivité et la productivité des PME canadiennes.

1. Rôle et mission de CENG

CENG est un organisme neutre et collaboratif qui met à la disposition des entreprises un environnement de test et de validation de technologies avancées, incluant l'IA, la 5G, l'informatique en périphérie, la robotique, la cybersécurité et l'Internet des objets. Ils ont mis en place deux centres de données qui facilitent la commercialisation de technologies d'entreprises québécoises et canadiennes. Les entreprises y accèdent à des compétences techniques, des infrastructures de pointe et un appui financier allant jusqu'à 250 000 \$ par projet d'innovation et jusqu'à 500 000 \$ pour des projets d'adoption technologique.

En 2025, CENG a lancé son premier laboratoire vivant (Living Lab) au Québec, situé à Ville Saint-Laurent, en partenariat avec Morguard et Nokia, axé sur les bâtiments intelligents. Un second laboratoire sera inauguré en 2026 à Drummondville, dédié à la fabrication avancée, en collaboration avec le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) et l'Université de Trois-Rivières.

2. Priorités stratégiques et alignement avec le Québec

CENG souhaite établir un partenariat stratégique avec le gouvernement du Québec afin d'amplifier son impact dans la province et d'harmoniser ses activités avec les priorités du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Les objectifs communs incluent :

- Favoriser la transformation numérique des PME dans les régions manufacturières du Québec;
- Soutenir l'adoption de technologies émergentes (IA, 5G, edge computing, cybersécurité,);
- Accélérer le déploiement de solutions intelligentes dans les secteurs stratégiques (agriculture, énergie, minéraux critiques, cybersécurité, IA, manufacturier, défense);
- Renforcer la formation et le transfert de compétences en innovation numérique.
- Avancer la certification IA d'entreprises du Québec (ex : ISO 42001) pour améliorer leur gouvernance et bonifier leur compétitivité en Europe.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les priorités économiques du Québec, en favorisant la productivité, la compétitivité et la transition technologique.

3. Retombées économiques et sociales

Les projets appuyés par CENG permettent aux entreprises de :

- Réduire les risques liés à l'adoption de nouvelles technologies;
- Améliorer leur efficacité opérationnelle et environnementale;
- Générer de nouveaux revenus et emplois qualifiés;
- Accélérer la création de propriété intellectuelle au Québec.

Au-delà du soutien financier, CENG fournit un encadrement technique, un accès à des infrastructures de réseaux de pointe et une expertise en commercialisation, permettant aux PME d'élever rapidement leur niveau de maturité technologique, et de bénéficier de soutien dans une phase clé de leur développement.

4. Recommandations budgétaires

CENG recommande au gouvernement du Québec :

1. D'établir un mécanisme de cofinancement pour le déploiement de laboratoires vivants supplémentaires au Québec, en partenariat avec le MEIE et Investissement Québec;
2. D'intégrer CENG aux stratégies provinciales de transformation numérique et d'innovation industrielle;
3. De soutenir la participation des PME québécoises aux programmes de projets d'innovation, de certification, et d'adoption technologique de CENG;
4. D'accroître les synergies intergouvernementales entre les initiatives du SIF fédéral et les programmes provinciaux d'appui à la productivité et à la compétitivité.

5. Conclusion

CENG réitère son engagement à collaborer avec le gouvernement du Québec afin de maximiser les retombées économiques, environnementales et technologiques de ses activités. Le Québec possède un écosystème d'innovation exceptionnel, et un partenariat renforcé entre CENG, le MEIE et les acteurs industriels permettrait de consolider la position du Québec comme chef de file de l'économie numérique et de la fabrication avancée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cc : ministre@economie.gouv.qc.ca